

BIENTÔT LES 900, À QUAND LES 1000 ?



EN MAI, LA CGT IP 54 TIRAIT LA SONNETTE D'ALARME. AUJOURD'HUI, LA MA DE NANCY COMPTE 883 PERSONNES DETENUES

La Maison d'Arrêt de Nancy-Maxéville avoisine désormais les **900 personnes détenues pour un effectif théorique de 663 personnes détenues**. Les chiffres parlent d'eux-mêmes mais précisons que cela représente **un taux d'occupation de 133 %** ! Serait-ce pour correspondre aux exigences d'une politique actuelle ancrée dans un discours populiste et sécuritaire en vue des élections de 2027 ? Le chiffre national renvoie à ce triste constat, la France battant tous les records d'indignité avec actuellement **89 668 personnes détenues dans ses prisons pour un effectif théorique de 63 303 places**.

Les projets de loi (SURE et RIPOST) ne viendront qu'aggraver cette situation. Il est urgent de réfléchir à d'autres modèles, de développer et mettre à exécution des alternatives à l'incarcération. Certains pays européens parviennent à rompre avec « ce tout carcéral » et proposer d'autres prises en charge dans l'intérêt du public et visant à leur réinsertion. Pourquoi la France n'y parvient-elle pas ?

*La population pénale augmente,
mais les effectifs du SPIP ne suivent pas
la même progression.*

Entre mai 2026 et septembre 2026, et malgré l'augmentation du nombre de personnes détenues, la situation RH du SPIP milieu fermé est au statu quo. Les postes d'assistantes de service social ne sont plus pourvus, le sous-effectif est latent (congrés maternité, arrêts maladie). Les 14 CPIP mentionnés « sur papier » n'y sont pas, le SPIP compte actuellement 11,5 CPIP avec un nombre de personnes à prendre en charge qui ne cesse d'augmenter et un turn-over incessant. Nous aimerions aussi indiquer que l'effectif de CPIP atteint les 133 % ! Nous en sommes loin.

**BIENTÔT 900,
À QUAND LES 1000 ?**

UNE SITUATION QUI PÈSE SUR LE SPIP MILIEU FERMÉ

La maison d'arrêt de Nancy-Maxéville fonctionne depuis de nombreux mois bien au-delà de sa capacité théorique. Cette surpopulation ne concerne pas seulement les murs : elle a des conséquences directes sur les missions, les conditions de travail et la santé des agents. **La situation est dénoncée depuis plusieurs mois par la CGT IP 54, les assistants de préventions ont été saisis et aucune décision n'est actée. Lorsqu'un service ne peut plus fonctionner avec les moyens humains suffisants, des mesures « adaptées » doivent être prises.**

La réinsertion et l'accompagnement des personnes détenues ne peuvent pas être assurés durablement sans des moyens humains à la hauteur de la réalité du terrain.

BIENTÔT LES 900,

À QUAND LES 1000 ?



LA CGT IP 54 DENONCE

- ✓ La surpopulation carcérale qui reste un choix politique et non une fatalité
 - ✓ Des conditions indignes de détention
- ✓ Un turn-over ne permettant aucune prise en charge adaptée
 - ✓ Une dégradation des conditions de travail
 - ✓ Une mise en péril professionnelle

LA CGT IP 54 EXIGE

- ✓ Des effectifs de CPIP, PA et ASS à la hauteur de la population réellement prise en charge
 - ✓ Une véritable prise en compte de la charge de travail
- ✓ Des moyens pour assurer les missions dans des conditions dignes
 - ✓ L'application des alternatives à l'incarcération

LE SPIP N'EST PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT